SANTÉ AU TRAVAIL
AISMT 13 | prévenir les risques professionnels

L'ALCOOL ET LA CONDUITE

Le saviez-vous ?

L'alcool au volant peut être juridiquement qualifié de contravention ou de délit.

	CONTRAVENTION	DÉLIT
Permis normal	≥ 0.5g/L de sang	≥ 0.8g/L de sang
Permis probatoire	≥ 0.2g/L de sang	≥ 0.8g/L de sang
	- 6 points 135€ d'amende	- 6 points Véhicule immobilisé Jusqu'à 4500€ d'amende

L'alcool...

... rétrécit le champ visuel.
... augmente l'effet d'éblouissement.
... altère l'appréciation des distances.
... diminue les réflexes.
... accentue le sentiment d'invulnérabilité.